

Conseil de Ville Delémont

## Question écrite

### Végétalisation de la place de la Poste

Lors de la séance du Conseil de Ville du 29 août 2022, notre groupe posait une question orale au sujet de la végétalisation de la place de la Poste. Il était alors demandé au Conseil communal d'indiquer comment la Ville comptait pérenniser les arbres en bac prévus à cet endroit, dès lors que ces derniers avaient manifestement manqué d'eau lors de l'été 2022. Le Conseil communal répondait alors que le feuillage des 25 arbres plantés dans les bacs n'avait malheureusement pas résisté aux conditions climatiques de l'été 2022 mais que la pluie à venir permettrait probablement à cette végétation de reprendre de la vigueur.

Près d'une année plus tard, notre groupe continue à se questionner sur cette végétation en pot. En effet, il semblerait que cette dernière ait été récemment remplacée par de nouveaux arbres, d'une essence identique. Or, la situation climatique que nous observons déjà en cette première partie d'année 2023 questionne quant à l'avenir de ces arbres sur cette place.

Nous demandons donc au Conseil communal de nous renseigner sur les questions suivantes :

- Combien des 25 arbres plantés en 2022 ont finalement dû être remplacés ?
- Quels sont les coûts liés au remplacement de ces arbres ?
- Qui prend en charge les coûts précités ?
- Compte tenu de la situation climatique, d'ores et déjà très chaude et sèche pour cette première partie de l'année 2023, les arbres nouvellement plantés cette année risquent-ils de subir le même sort que leurs prédécesseurs de 2022 ?
- Quelles mesures le Conseil communal a-t-il pris afin de pérenniser la végétation à cet endroit ?
- Une réflexion au sujet des essences mises en pot à cet endroit a-t-elle été menée ?

Nous remercions le Conseil communal pour ses réponses.

Parti chrétien Social Indépendant  
Pauline Rais

Delémont, le 25 juin 2023

